L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 5 NOVEMBRE 1867. Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8; par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.
Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.
Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.
Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonce nouvelle pour chaque insertion.
Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront [illegible] net le carré par mois.
Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu [illegible], mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.
Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents la ligne pour chaque insertion.
Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.
Les annonces dont le nombre d'insertions ne sera pas indiqué seront publiées six fois.
Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 5 NOVEMBRE.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par Hiz, Bohn & Co—à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de Chartres, grande vente de marchandises sèches, étrangères et américaines, et [illegible].

Par Toutant & Spear—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des propriétés et lettres.

Par S. [illegible] & Co—à 11 heures, à l'encoignure des rues Commune et Salomon, vaches laitières, chevaux, charrettes, bidons, &c.

Par E. R[illegible] & Co—à leur salle d'encan rue de la Vieille-Levée, 400 lots de marchandises sèches.

Par O. N[illegible]—à 10 heures et demie, au magasin de MM. Greer & Byrne, 42 et 44 rue Tchoupitoulas, [illegible] d'Ecosse, jambons, papier, maquereaux, &c.

Par J. P. Boisseau—à midi, sur les lieux, tout le fonds d'épicerie situé au No 29, Promenade Carondelet, entre les rues St Claude et Trême.

Par D. E. Morphy—à 11 heures et demie, au magasin de MM. Fatjo, Marks & Co, 45 et 47 rue de la Nouvelle-Levée, entre Poydras et Gravier, café de Rio, sucre en morceaux et en poudre.

Par Montgomery Bros & Co—à 10 heures, rue Locust, entre Poydras et Lafayette, sept mulets de valeur, et un [illegible]. De plus, à leurs salles de vente, un assortiment de meubles, tableaux, &c, ustensiles de cuisine [illegible], &c. Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, superbes chevaux appareillés, chevaux de monture et de harnais, mulets, vaches laitières, &c.

Par C. E. Fortier—à 10 heures et demie, à la tête du Vieux Bassin, dans le Deuxième District, le lougre La[illegible] Lane.

Par F. M. Jacobs—au No 6 de la rue St-Philippe, marchandises sèches, articles de fantaisie, etc.

Par H. Suau, Marks & Co.—au No 35 de la rue de Chartres, [illegible] souliers et brodequins, sans réserve.

Par Vincent & Co—au No 16 de la rue de Chartres [illegible] étrangères et du pays, sans réserve.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Tarpis, 93 Vieille Levée.

Les élections au Nord.

Les élections qui doivent avoir lieu aujourd'hui et demain dans plusieurs Etats du Nord, ont une importance considérable pour le Sud, car elles auront nécessairement une grande influence sur la politique du gouvernement fédéral à l'égard de cette section, et elles nous permettront de tirer avec un peu plus de certitude l'horoscope de nos destinées futures.

La question du suffrage universel des noirs doit être soumise au peuple des quatre Etats suivants: le Wisconsin, le Michigan, le Maryland, le New Jersey et le Kansas. Dans les deux premiers de ces Etats qui sont situés dans une latitude septentrionale et où le nombre des noirs est tout à fait insignifiant, l'adoption du suffrage universel n'aurait rien qui put nous surprendre. Les habitants de ces Etats ont été fort peu en contact avec la race africaine, et n'ont aucunement à craindre son immixtion dans les affaires, et ils peuvent être disposés à embrasser la théorie de l'égalité politique des [illegible] parce qu'ils ne sont pas à même d'apprécier les beautés de la pratique. Dans le Maryland et le New Jersey il n'en sera pas de même, et le vote populaire refusera sans aucun doute de sanctionner la doctrine radicale. Il n'est pas impossible qu'il en soit de même au Kansas, où l'amendement constitutionnel accordant le droit de suffrage sans distinction de race, de couleur, ni de sexe—où n'en est pas encore arrivé à proposer l'abolition des distinctions d'âge, mais cela viendra peut être.

Dans l'Etat de New York, la convention n'a pas jugé à propos de soumettre à la ratification du peuple l'amendement relatif au suffrage nègre. Les électeurs n'auront donc à se prononcer que sur le choix d'un secrétaire et d'autres fonctionnaires d'Etat, mais la démarcation des partis est si tranchée que le vote n'en aura pas moins sa signification. Le chiffre des électeurs inscrits dans la ville de New York est de plus de 128,000, ce qui est une augmentation de 8000 sur le total de l'année dernière. Les conservateurs qui n'ont été battus à la dernière élection, que par une majorité d'une dizaine de mille voix, se croient assurés de la victoire. Leur majorité dans la ville dépassera 50,000 voix, et ils comptent que la majorité républicaine dans les campagnes sera considérablement réduite.

Le Wisconsin, le Massachusetts et le Minnesota sont appelés à élire leurs gouverneurs, et on croit que les candidats républicains l'emporteront, mais par des majorités très réduites.

Il n'y a pas d'élections pour le Congrès, mais il y a renouvellement partiel des législatures dans les Etats de New York, Wisconsin, Massachusetts, Minnesota, New Jersey, Kansas et Michigan. Les changements qui surviendront dans l'élection des législatures seront importants au point de vue des prochaines élections de sénateurs des Etats-Unis dans ces Etats. On [illegible] donc que le résultat de ces élections soit attendu avec impatience et anxiété dans tout le pays, au Sud aussi bien qu'au Nord.

Comment on écrit l'histoire.

La partialité avec laquelle les journaux d'Europe qui s'intitulent libéraux, présentent les événements qui s'accomplissent dans le Sud des Etats-Unis, a été souvent signalée par nous, mais sans espoir de voir nos confrères d'outre mer amender leurs procédés. En voici un nouvel exemple:

On se rappelle l'épisode regrettable qui a marqué d'une tache sanglante la dernière élection à Jefferson City, petite ville qui est au nord de la Nouvelle Orléans. Les blancs se sont abstenus généralement de voter, la comme dans tout le reste de la Louisiane, mais deux d'entre eux ont payé de leur vie la tentative qu'ils ont faite pour exercer leur droit de vote. A la suite d'une altercation avec les commissaires radicaux d'élection, ils ont été tués, non sans avoir blessé, avant de succomber, quelques-uns de leurs adversaires noirs qui les entouraient au nombre de plusieurs centaines armés de pistolets, de mousquets, de sabres et de piques. Il a fallu l'apparition des troupes fédérales pour faire fuir toute cette troupe de furibonds et éviter ainsi de graves désordres. Eh bien! voici comment le Journal des Débats, un journal grave, et qui a eu jadis la réputation d'être sérieux et impartial, transforme cet épisode qui lui sert de prétexte pour faire une sortie aussi injuste que peu sensée contre ceux qu'il appelle les esclavagistes:

"Une dépêche de New York annonce que pendant les élections qui ont eu lieu à Jefferson City, dans la Louisiane, les blancs ont attaqué les électeurs noirs qui allaient au vote, et en ont tué plusieurs. On voit que les esclavagistes se faisaient illusion sur leurs propres mérites et sur ceux des noirs lorsqu'ils prétendaient que ceux-ci n'étaient pas en état d'exercer décemment et avec calme leurs droits électoraux, puisque ce sont les noirs qui donnent l'exemple de la modération, et les blancs l'exemple de la violence poussée jusqu'aux dernières extrémités. Ce sont donc les esclavagistes qui se montrent incapables de respect pour les droits d'autrui, et qui, s'il fallait adopter leurs propres principes, mériteraient d'être placés sous la tutelle des noirs."

Le Journal des Débats, suivant la coutume que nous observons chez les journaux anti-esclavagistes, se gardera bien de corriger sa version. Cela contrarierait ses idées sur les mérites des nouveaux électeurs, et sur la nécessité de placer les blancs sous la tutelle des Africains affranchis. Le récit imaginaire des noirs assassinés fera le tour des feuilles ultra-négrophiles, et les lecteurs de ces organes plus zélés que véridiques de Sambo ne sauront jamais qu'en fait de tués dans cette déplorable échauffourée il n'y a eu que deux blancs. Voilà comment on écrit l'histoire dans la presse libérale en Europe.

— Une lettre de Saint Pétersbourg nous donne comme certain le très prochain mariage du prince Gortschakoff, qui a soixante dix ans, avec une femme divorcée qui n'en a que vingt quatre.

L'empereur Alexandre favoriserait ce mariage, qui étonne tout Saint Pétersbourg, pour éviter une mésalliance à un grand duc.

M. Cuthbert Bullitt. — La correspondance suivante qui a été publiée dimanche par plusieurs de nos confrères, aurait dû paraître également dans l'Abeille sans un malentendu que nous avons regretté.

Nouvelle-Orléans 2 novembre 1867.

On a beaucoup parlé depuis deux jours de la destitution du général Hays et de son remplacement par moi. Ceux qui malheureusement n'ont eu aucune relation avec moi peuvent m'accuser peut-être d'avoir tramé cette destitution.

Ceux qui me connaissent savent que jamais en ma vie, il ne m'est arrivé de m'entendre avec un particulier ni avec un parti, pour renverser un fonctionnaire en vue de le remplacer moi-même. Moins que jamais je ne l'eusse fait dans le cas qui se présente, et où le fonctionnaire destitué est mon ami.

Dans le malheureux conflit qui a divisé mon pays, le général Hays et moi nous avons adopté deux drapeaux différents. A son retour de la confédération je l'accueillis comme un vieil ami et fit tous mes efforts pour obtenir son pardon à Washington, ce qui eut lieu. Je n'ai pas à en dire davantage.

Quant au présent, je me contenterai de dire que je n'ai sollicité directement ni indirectement la place de shérif, et que ma nomination était tout à fait inattendue pour moi, comme elle n'avait été de ma part l'objet d'aucune demande. C'est du reste ce qui résulte de la lettre suivante, adressée au général Mower.

CUTHBERT BULLITT.

Général, — Vous m'avez fait l'honneur de me nommer shérif de la paroisse d'Orléans. Après réflexion, je me suis déterminé à ne pas l'accepter. Veuillez donc considérer mon acceptation d'hier comme non avenue.

Je vous remercie encore une fois de cette preuve de confiance qui m'est d'autant plus sensible que je ne l'attendais nullement et que je ne l'avais nullement sollicitée.

Je suis, etc.,

CUTHBERT BULLITT.

UN ACTE DE JUSTICE.

M. Cuthbert Bullitt ayant refusé d'accepter la place de shérif, à laquelle il avait été nommé par le général Mower, l'ordre qui destituait le général Hays de ses fonctions et qui lui donnait M. Bullitt pour successeur, vient d'être purement et simplement révoqué.

Nous félicitons M. Bullitt de la détermination qu'il a prise dans cette circonstance. Il a su tenir compte de l'opinion publique qui protestait unanimement contre la destitution d'un citoyen généralement estimé et contre la conduite duquel on n'avait pu articuler le moindre reproche, et son refus a provoqué le nouvel ordre du général Mower qui, au lieu de faire un nouveau choix, a annulé simplement la mesure qui lui avait été arrachée par les importunités des radicaux. M. Hays continuera donc à remplir les fonctions auxquelles l'avait appelé la confiance de ses concitoyens. Cet acte de justice est un hommage rendu à l'opinion publique et il ne pourra que causer une satisfaction universelle.

La Moralité des Noirs.

Nous trouvons dans le Buffalo Demokrat, principal organe des conservateurs allemands modérés du Nord, un article très sensé sur la condition morale des noirs, article dont nous croyons devoir mettre la traduction sous les yeux de nos lecteurs:

"Les noirs ont été si bien habitués par l'esclavage à voir leurs maîtres prendre soin de leurs enfants, qu'ils ne peuvent plus se passer de cette tutelle, qui était du reste tout à leur avantage. Quand un noir et sa femme, ou le père d'une famille, trouvent du travail chez un fermier, les enfants tombent à la charge de ce dernier, bien qu'il soit formellement stipulé dans le contrat que le père doit fournir à leurs besoins. C'est pourquoi il est difficile pour un homme de couleur marié d'obtenir de l'occupation. La conséquence est que les noirs ne se laissent pas lier par le mariage, ou que, s'ils sont déjà mariés, ils abandonnent leurs femmes et vont ailleurs chercher du travail, en se faisant passer comme célibataires.

"Cet état de choses et le manque de moralité chez les femmes ont créé un mal très étendu et général, que nous ne désirons pas approfondir davantage. Ce mal a son tour a ses conséquences naturelles: la stérilité des femmes ou la venue au monde d'êtres chétifs qui meurent promptement. En outre, les négresses qui ont à pourvoir presque seules aux besoins de leurs enfants, ont promptement appris les moyens de s'en défaire. La conséquence est que, d'après les rapports de personnes qui ont visité le Sud avant et après la guerre, on y trouve, comparativement à une autre époque antérieure, peu d'enfants noirs âgés de moins de trois ans.

"Il est clair pour l'observateur attentif, qu'en vue du bien être moral des noirs, les liens de l'esclavage n'ont pas été rompus d'une manière convenable, et que la situation anormale des Etats du Sud, résultat de l'affranchissement immédiat des esclaves, ne fera qu'aller en empirant. Il suffisait de cet affranchissement immédiat pour tourner la tête aux noirs ignorants et les dégoûter du travail. Le Bureau des Affranchis crée, pour le soutien et l'encouragement des paresseux, le droit de vote accordé aux nègres, avec l'espoir de dominer et de voir les terres distribuées entre eux, ne peuvent que rendre plus précaire encore leur situation actuelle.

"Par le fait, les noirs ont besoin de notre pitié et de notre appui, qui seuls peuvent les arracher à la ruine, conséquence de l'immoralité et de la misère, par suite de leur manque d'économie et de prévoyance. Ils doivent être soumis à l'ordre et à la discipline jusqu'à ce qu'ils obéissent aux lois de la morale et aient appris l'économie et la prévoyance, afin de pouvoir se nourrir sans être un fardeau pour les blancs. Cela fait, le moment sera venu de leur accorder le droit de vote. Inutile de dire qu'il n'est pas indispensable, pour faire cette concession, que la masse entière des noirs ait atteint ce degré de régénération. On pourrait se servir du droit de vote comme d'un encouragement. L'acquisition de propriétés ou de connaissances (lire et écrire), le mariage et l'entretien honnête d'une famille seraient des conditions convenables, et en même temps pour le nègre un encouragement à la moralité et à la civilisation. Les Etats du Sud le montreraient disposés à soutenir une semblable politique, car il est dans leur intérêt de rendre la population de couleur aussi forte que possible et du travail.

"Il est clair comme le jour qu'on ne saurait faire instantanément d'un esclave abruti, qui n'a pas appris à se suffire à lui même et encore moins à prendre soin de sa famille, un citoyen indépendant auquel est confié l'exercice du droit de vote. L'idée de mettre en pratique une semblable folie, ne saurait germer que dans le cerveau de fanatiques aveugles."

Sucre de la Nouvelle Récolte.—Nous avons reçu par le steamer Cotile, qui fait le service de la Basse Côte, partant de la Nouvelle-Orléans les mercredis et samedis de chaque semaine, un échantillon de sucre nouveau fait sur l'habitation Bellechasse de MM. W. & H. Stackhouse, paroisse Plaquemines. Ce sucre, tout à fait blanc, d'un grain énorme, est un des plus beaux que nous ayons jamais vus. Nous le recommandons chaudement aux familles de la ville comme un produit supérieur réunissant à la fois le brillant du sucre raffiné, une grande vertu saccharine et un reste agréable du parfum de la canne. Il est consigné à MM. Given, Brown & Co.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—2 novembre.
Thermomètre de C. Duhamel, Opticien. Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	62	deg.
Midi	68	"
3 heures P. M.	63	"
6 heures P. M.	62	"

Mortalité.—Dans la journée qui a expiré dimanche matin, à 6 heures, il y a eu 37 décès dont 11 de la fièvre jaune, et dans la journée de dimanche à lundi, il y a eu 32 décès dont 7 du même fléau qui est véritablement difficile à enterrer.

Révocation d'ordre. — Le général Hays réintégré—Le général Mower cédant, suivant toute apparence, à la force du sentiment public a, par l'ordre suivant, révoqué l'ordre qui destituait le général Hays de la place de shérif de la paroisse d'Orléans. En conséquence le général est réintégré, ce dont se félicitera l'immense majorité de notre population.

Quartier Général du 5me district militaire, Nlle-Orléans, Lne., 4 novembre 1867.
Ordres spéciaux No 173.
(Extrait.)

2—M. Cuthbert Bullitt étant revenu sur son acceptation et refusé la nomination de shérif de la paroisse d'Orléans, le paragraphe 2 des ordres spéciaux No 176, séries courantes, de ce quartier général, est, par la présente, révoqué.

Par ordre du maj. gén. bret. Joseph A. Mower.
GEO. L. HARTSUFF,
Ass. Ad. Gén.

Les Cours.—Dans l'ignorance où elles étaient hier matin sur la question concernant le shérifat, les Cours s'étaient ajournées pour 24 heures. Aujourd'hui, tout doute ayant cessé, les Cours siégeront.

Recueillis sur le lac.—Le commis du steamer Ella May rapporte que, dans la rafale de dimanche soir, un petit sloop contenant un homme et un jeune garçon, a chaviré sur le lac Pontchartrain à 9 milles environ de Mandeville. Ils tachèrent de se tenir sur la quille, et dans cette position restèrent exposés au froid jusqu'au lendemain matin, à 9 heures, où ils furent heureusement aperçus par les officiers du steamer Ella May, qui les prirent à bord, leur donnant de la nourriture et des vêtements secs et pourvoyant à tous leurs besoins. Ils étaient presque morts et n'auraient pu vivre beaucoup plus longtemps sans le secours opportun du steamer.

Mort subite. — Dimanche, vers 2 heures, Mr. Wm. Grover, qui tenait, rue St. Mary, un dépôt de bois et de charbon, est mort subitement d'un anévrisme, rue de la Douane, No 119, au moment où, sur l'invitation du Dr. Gandet, qu'il était venu chercher pour sa femme malade, il montait dans son cabriolet. Grover n'avait que 24 ans, était né en Angleterre et résidait à la Nlle Orléans depuis longtemps.

Feu.—Lundi matin, vers 1 heure, les pompiers ont réussi à éteindre promptement un incendie qui s'était déclaré dans une maison de bois occupée comme café, au coin des rues North Market et Front, par MM Ray et Bernard. Le dommage n'a pas été considérable.

Cour du Recorder Nevil.—George Griffin (c), accusé d'avoir commis un vol au préjudice de Mary McQuade, rue St Thomas, et ainsi d'assaut et batterie, a été condamné à $25 d'amende.

John Holly, qui était rentré dans l'Etat, contre l'engagement pris par lui, il y a quelques mois, a été envoyé au Workhouse pour 6 mois.

John Brown, accusé d'avoir assailli Cecilia Brown avec un couteau, a été envoyé au Workhouse pour 90 jours.

Aussi à 90 jours, Auguste Thompson, nègre, arrêté comme suspect dans la rue Poydras.

Maria Lamont, Mary Davis, Mollie Davis et Mary Jones, jeunes négresses, un peu trop publiquement folles de leurs corps, ont été envoyées au Workhouse pour 90 jours.

John William et Thos. Canter, (c) ont été condamnés chacun à $10 d'amende pour s'être soûlés et avoir troublé la paix publique.

J. Wilson, J. Thompson et Ed. Jones, trois affranchis, ont été condamnés à payer chacun $10 d'amende comme tenant une maison de désordre et de tapage, (sans payer au moins leur loyer) dans la rue des Dryades.

L'affaire Stapleton. — L'affaire de M. Stapleton, accusé par Alphonse Moss, d'avoir volé quelques chapeaux, a été instruite ce matin devant le recorder Gastinel. M. Stapleton a été honorablement mis hors de Cour, les témoignages prouvant qu'il s'agissait simplement d'une transaction civile du ressort des Cours civiles exclusivement.

Amusements.—Nous avons ici deux troupes de Japonais qui exécutent des tours de force et des tours d'adresse, l'une à l'Académie de Musique, l'autre au Théâtre St-Charles. La première troupe n'a pas de femmes, la seconde en a deux et une petite fille. Avant chaque tour de passe passe, le chef de ces Asiatiques prononce un discours pour annoncer la merveille qui va être exécutée et les cris que pousse le public qui n'y comprend rien bien entendu, sont tout aussi étranges que ceux de l'orateur japonais. Le tout forme bien le spectacle le plus grotesque qu'on puisse voir. Ces Japonais ne sont pas beaux, il s'en faut de beaucoup, mais ils viennent de loin et représentent un art véritablement nouveau et par cela même intéressant. Aussi la foule se porte t elle à l'Académie de Musique et au Théâtre St Charles et ces deux établissements aventureux font de grosses recettes.

Feu. — Le signal d'alarme a été donné hier soir à 11 heures par la maison de pompe, No. 3, sur le Chemin du Bayou. Il était trop tard pour aller en quête de renseignements, et nous ignorons le lieu où le feu a pris ainsi que la destruction qu'il a pu causer.

Solon Conclave No. 8. — Ce conclave de l'ordre des "Sept Sages" a célébré hier soir, d'une manière fort intéressante, le premier anniversaire de son organisation, à la salle de la "Loge de l'Etoile Polaire", au coin de la rue St Louis et du Passage de la Bourse.

Troisième Cour de District. — Le juge Léaumont a ajourné cette cour jusqu'au retour du juge Fellowes qu'on attend d'un jour à l'autre.

La Cour Suprême. — Cette cour s'est ouverte hier. Présents les juges Ilsley et Howell. Faute de quorum la cour s'est ajournée au lendemain.

Cour du Second District Judiciaire — Les paroisses St Bernard et Plaquemines se trouvent sans juge, M. Cazabat, titulaire, ayant, d'après ce qu'il nous a dit lui même, offert sa démission au pouvoir actuellement compétent pour la recevoir.

Nouvelles d'Europe,

(par le télégraphe.)

Nous trouvons dans le Herald du 30 octobre, quelques dépêches additionnelles d'Europe.

Florence, 27 octobre— La crise ministérielle est terminée. Le général Cialdini, après plusieurs tentatives, a décliné la tâche de reconstruire le cabinet, et M. Ratazzi a refusé de reprendre plus longtemps les fonctions de premier ministre. Dans ces circonstances, le roi a fait mander le général Menabrea et celui-ci a composé un cabinet avec les noms suivants: Gualterio, Cambrai, Digni, Cugia, Robatti, Cantelli et Cadorna. Le porte-feuille des finances a été offert à M. Sella. (C'est après la formation de ce cabinet que le roi a lancé la proclamation dont nous avons donné la substance.)

Paris, 27 octobre—Paris est très agité par les nouvelles d'Italie et de Rome. La Bourse est agitée et les affaires sont dans un état de malaise très prononcé.

Napoléon a présidé aujourd'hui un conseil des ministres à St Cloud.

Il circule une foule de rumeurs politiques. Le bruit de l'abdication de Victor Emmanuel est démenti. On dit que l'escadre française de Cherbourg a reçu l'ordre de se rendre sur les côtes d'Italie.

La Patrie dit que le bruit vient de Florence que le roi d'Italie va lancer une proclamation adressée à l'armée pour informer ses troupes qu'il place le prince Humbert, héritier présomptif du trône, à leur tête et qu'il le charge de défendre les droits de la monarchie.

Un banquet a été donné par les membres étrangers de la commission impériale de l'Exposition universelle aux membres français; beaucoup de discours ont été prononcés, dans lesquels on a manifesté des sentiments de complète cordialité. M. Rouher, ministre des affaires étrangères, qui assistait au banquet, a prononcé un discours important et significatif. Parlant de la crise actuelle dans la péninsule italienne, il a dit qu'il espérait que l'Italie ne se laisserait pas, sous l'influence de passions funestes, engager dans une guerre avec la France, mais qu'elle sortirait de cette grande épreuve nationale purifiée et unie de l'ordre.

Berlin, 27 octobre.

Sa Majesté le roi de Prusse est de retour de son voyage dans les Etats de l'Allemagne du Sud.

La seconde session du parlement de la confédération de l'Allemagne du Nord a été close hier par le roi de Prusse en personne, qui, dans un discours de circonstance, a félicité les membres du succès de leurs travaux et des progrès réalisés vers la complète unité de la patrie commune.

Revue Européenne.

Nous avons reçu hier par la malle européenne des journaux de Paris jusqu'au 18 au soir. Nous y puisons ce qui suit:

Nous lisons dans la France:

Rogier, ministre des affaires étrangères en Belgique, a eu deux longues entrevues avec M. le marquis de Moustier au ministère des affaires étrangères pendant huit jours qu'il est venu passer à Paris.

M. Rogier est reparti hier pour Bruxelles.

M. de Moustier a reçu également en audience, lundi dernier, M. le baron de Dalwick, président du conseil et ministre des affaires étrangères de la Hesse grand-ducale.

On sait que cet homme d'Etat s'est montré, à diverses reprises, l'antagoniste déclaré de la politique de M. de Bismark.

Un journal prétend savoir que la France aurait encore ouvert des négociations au sujet du Luxembourg.

Nous sommes en mesure de démentir formellement cette assertion.

— On lit dans la Patrie:

"Une dépêche particulière de Berlin nous permet de démentir la nouvelle de l'envoi d'une Notre-circulaire du cabinet de Berlin proposant la réunion d'un Congrès pour régler la question romaine.

"Les événements dont l'Italie est en ce moment le théâtre n'ont donné lieu, non seulement à aucun document émané de la chancellerie prussienne, mais encore à aucune communication faite à Berlin soit par le cabinet de Florence, soit par tout autre gouvernement.

"Nos informations recueillies à Paris sont conformes à celles qu'on nous transmet de Berlin, le représentant de la Prusse n'a été appelé à remettre aucune dépêche au cabinet des Tuileries.

"Il y a un fait qui est contesté à Londres: c'est l'envoi au Foreign Office, par le gouvernement pontifical, de la Note dont la Correspondance Havas a donné hier un résumé.

"Une dépêche particulière de Londres révoque complètement en doute l'authenticité de ce document, et affirme qu'aucune communication relative aux ressources trouvées en Angleterre par le parti garibaldien n'a pu être faite au nom du Vatican."

La Patrie annonce que la circulaire du cardinal Antonelli, dont on parle depuis quelques jours, a été communiquée hier à M. de Moustier par le nonce du Pape. Cette circulaire, dont tous les journaux ont publié le résumé, contient une accusation en forme contre le gouvernement italien. M. Dupanloup vient de joindre ses efforts à ceux du cardinal Antonelli dans un nouvel écrit qui a paru hier sous ce titre: Post scriptum de la lettre à M. Rattazzi. La mauvaise humeur de M. l'évêque d'Orléans est manifeste, et rarement on l'avait vu aussi violent et aussi agressif. C'est au point que la France elle-même trouve qu'il est allé un peu loin. Nous croyons pouvoir, sans scandaliser personne, être, à cet égard, de l'avis de la France.

La presse italienne se prononce avec unanimité pour une intervention du gouvernement dans l'Etat romain. Nous résumions hier un article de l'Opinione conçu dans ce sens, en faisant remarquer que cette feuille est un des principaux organes du parti modéré. L'Italie se place aujourd'hui au même point de vue que l'Opinione, et fait valoir les mêmes arguments:

"Nous ne sommes en aucune façon, dit elle, ami des résolutions violentes et précipitées; mais en présence d'une nécessité impérieuse, lorsqu'il est devenu évident qu'on ne peut pas s'arrêter sans compromettre les plus grands intérêts, l'irrésolution et l'hésitation seraient plus que des fautes...... Il s'agit de savoir aujourd'hui si la solution inévitable sera opérée par la révolution, ou par la nation elle-même, représentée par son gouvernement. La question étant ainsi posée par la force des choses, le choix ne peut être douteux, ni pour l'Italie, ni pour l'Europe."

C'est ainsi que l'Italie juge la situation. Lorsque tel est le langage de journaux qui ont passé jusqu'ici pour les organes d'une politique de modération et qui se déclarent aux mêmes ennemis des résolutions violentes, on peut se demander ce qu'est devenu ce parti modéré qui a longtemps inspiré les actes du cabinet de Florence, s'il garde encore quelque influence, et si dans les circonstances actuelles, le gouvernement pourrait, quand même il en aurait la volonté, résister aux entraînements de l'opinion publique.

Le roi de Prusse, dit la Correspondance de Berlin, a échappé à un grand danger sur un chemin de fer du Wurtemberg. Le train dans lequel il se trouvait a rencontré, près de Gippingen, une charrette conduite par deux bœufs qui traversait la voie et qu'il a violemment renversée. Un enfant qui se trouvait sur la charrette a été jeté au loin et s'est cassé un bras. Le train a pu continuer sa route.

On écrit de Saint-Pétersbourg que la célébration du mariage du roi des Hellènes avec la grande duchesse Olga, fille du grand duc Constantin de Russie, serait fixée au 14|23 octobre. Après les fêtes qui auront lieu à cette occasion, les jeunes souverains retourneront à Athènes. Le grand duc héritier et la césarevna sont de retour en Russie.

Le prince royal de Danemark est attendu à Saint Pétersbourg pour représenter la famille royale à cette cérémonie.

Il vient d'être promulgué en Portugal la nouvelle loi générale d'administration civile, véritable code administratif qui a réorganisé les paroisses, les municipalités et les districts ou provinces sur la base d'une vaste décentralisation. Cette loi, dit la Epoca, est un travail très important; elle a été réalisée promptement et modestement. Le Portugal possède maintenant une excellente base sur laquelle il pourra asseoir son administration locale et la financière.

La Gazette de l'Allemagne du Nord publie une lettre que M. Emile Ollivier vient d'adresser à M. de Rabenau, membre du Reichstag. M. Ollivier approuve la dernière Adresse du Reichstag et plaide en faveur d'une amitié solide entre l'Allemagne et la France.

Vienne, 16 octobre.

L'Abendpost publie une lettre autographe de l'empereur d'Autriche au prince archevêque cardinal Rauscher, en réponse à l'Adresse épiscopale. Cette lettre est ainsi conçue:

"J'ai remis à mon ministère responsable l'Adresse qui m'a été présentée par les archevêques et évêques.

"Je rends volontiers hommage au zèle pastoral et aux louables intentions qui ont inspiré naguère aux évêques la pensée qu'ils remplissaient un devoir de conscience en intervenant, comme ils l'ont fait déjà en 1849 et en 1861, par une déclaration solennelle, pour demander la garantie des droits et des intérêts de l'Eglise catholique.

"Toutefois, je dois déplorer que les évêques, au lieu de seconder selon mon vœu les sérieux efforts de mon gouvernement et de l'aider à procéder dans un esprit de conciliation, toutes les questions importantes dont le règlement est devenu si urgent, aient préféré aggraver sa tâche par la présentation et la publication d'une Adresse qui a provoqué une sensation profonde, et cela au moment où, comme les évêques le constatent eux mêmes fort justement, la concorde et l'union nous sont si indispensables et où le devoir impérieux de chacun est d'éviter soigneusement tout grief qui pourrait augmenter les dissentiments existants.

"J'ai la ferme confiance que les évêques demeureront convaincus de mon zèle constant à défendre et à protéger l'Eglise. Mais j'espère qu'ils se souviendront aussi des devoirs que j'ai à remplir en ma qualité de souverain constitutionnel."

Chambre des députés. — Le président appelle l'attention de la Chambre sur la réponse impériale au cardinal Rauscher, publiée dans la partie officielle de la Gazette de Vienne. Il signale l'impression universelle de joie qui a accueilli cette déclaration de l'empereur, il ajoute que toutes les voies qui vont dans un sens opposé au principe constitutionnel ne conduisent pas au but, et que désormais, en Autriche, doivent régner la liberté de conscience et la paix religieuse.

Le président conclut en proposant à la Chambre un hourrah en l'honneur de l'empereur.

La Chambre répond à cet appel par trois hourrahs enthousiastes et par les cris de: Vive l'empereur!

A la suite de cet incident, la loi fondamentale constitutionnelle est adoptée à la troisième lecture et au scrutin par appel nominal, par 119 voix contre 16.

Les journaux de ce matin saluent la lettre adressée par l'empereur François-Joseph au cardinal Rauscher comme un changement réel des temps, comme la résurrection des espérances, le raffermissement de la confiance dans la réalisation des aspirations constitutionnelles. Le passage de la lettre de l'empereur se rapportant à ses devoirs de souverain constitutionnel, donne à ce document la valeur d'une manifestation politique de la plus haute portée.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Ordres de Pope et de Schofield.

Le Président refuse d'intervenir.

Nouvelles d'Europe.

Continuation de l'imbroglio en Italie.

Neutralité de la Prusse.

Langage ferme du Moniteur.

Des troupes partent continuellement de Toulon.

Les forces du Pape vont reprendre l'offensive.

Londres, 4, midi—Consolidés 94 1|8. Bons 69 3|8.

Liverpool, 4, midi—Coton sans changement. Vendu 8,000 balles. Céréales inactives.

Londres, 4 nov., 3 h. P. M.—Le vote des villes dans les provinces de Rome est unanime pour l'Italie. Il est rapporté maintenant, que Napoléon requiert de Victor Emmanuel qu'il chasse Garibaldi. S'il le fait, Napoléon se retirera.

Berlin, 4—Bismarck dit officiellement aujourd'hui que le gouvernement prussien est neutre pour le moment dans la question romaine.

Londres, 4, 2 h. P. M.—Cons. en baisse. Bons en hausse de 1|8.

Londres, 4, midi—La proposition de régler la question romaine par la volonté populaire des Romains ne vient pas de Napoléon, mais elle a été suggérée par l'Italie, la Prusse et l'Angleterre.

Paris, 4—Le Moniteur dit: M. de Moustier a adressé une note à la légation française à Florence, où il dit que la marche des Italiens a été une violation de la loi du traité et Napoléon ne l'approuvera ni par son silence. Il demande une explication à l'Italie.

Il n'y a que deux régiments français à Rome, mais des troupes partent sans cesse de Toulon. Les forces pontificales reprendront immédiatement l'offensive.

Londres, 4—Le journal de St Pétersbourg publie une copie officielle de la note combinée adressée par la Russie, la France, la Prusse et l'Italie au Sultan. Ces puissances le rendent responsable du rejet de leurs avis.

La première escadre de l'expédition anglaise pour l'Abyssinie est partie d'Aden.

La panique fénienne continue à Liverpool. On y a encore envoyé des troupes sous les ordres de sir Alfred Hartford.

On ne pendra, très probablement, que trois Féniens de ceux qui ont été condamnés à Manchester.

L'Espagne a rappelé tous les exilés politiques.

Ste-Croix—Il existe ici beaucoup d'excitation par suite du bruit de la vente des Antilles danoises aux Etats Unis.

Londres, 4—Consolidés 94 1|16. Bons 67 3|4.

Frankfort, 4—Bons 75 1|2.

Paris, 4—La Bourse est variable.

Liverpool, 4 au soir—Coton inactif à la clôture et en baisse de 1|8. Vendu 10,000 balles à 8 5|8. Orleans 8 7|8. Céréales et provisions sans changement.

New York, 4—Arrivés, le steamer Monterey, de la Nouvelle Orléans, et le Tarilla, de Liverpool.

La Havane, 2—Sucre 8 à 8 1|4 r. Mélasse rare. Terré 4 3|4 r. Muel 4 1|4. Pommes 6 à 8. Farine 14 50. Bacon 15. Jambons au sucre 22; ordinaires 16. Graisse en baisse à 16 en tierçons. Pommes de terre 4 1|4. Change sur Londres 16 1|4. New York circulation 25 0|0 d'escompte. Or 4 1|4 à 5 de prime.

Vicksburg, 4—Descendant, les steamers Starlight et Virginia. Le fleuve est stationnaire.

New-York, 4—Coton lourd et en baisse. Vendu 1,300 balles à 18 1|2.

Washington, 4—Le Président a de nouveau refusé d'intervenir dans certains ordres de Pope et Schofield, la loi ne lui donnant aucun pouvoir d'annuler ou de modifier ces ordres.

Le Revenu a touché aujourd'hui 2,067,000.

Pope écrit au général Grant au sujet de l'enregistrement dans les Districts. Il dit que l'objection qu'ils font à la division de l'Etat est un pur prétexte; le véritable objet étant d'obstruer et, si c'est possible, d'empêcher la reconstruction.

L'ex-gouverneur Parsons de l'Alabama, a fait visite au Président aujourd'hui.

L'état de la dette publique montrera qu'elle a diminué de deux millions.

Louisville, 4—Vendu 31 boucauts de tabac à 3,75 et 15.75. Farine calme à 8.25 pour la superfine.

La rivière a haussé de 7 pouces à la tête des chûtes et de 21 pouces à Portland. Tous les grands bateaux se disposent à reprendre leur service. Temps clair et froid.

Nashville, 4—La Chambre des Représentants a passé aujourd'hui une résolution qui charge les membres tennesséens du Congrès de faire tous leurs efforts pour obtenir la suppression de la taxe sur le coton.

Chicago, 4—La Banque de Pitt & Ingall, à Fremont, Ill., a été volée de $100,000.

Les généraux Sherman, Harvey, Augur, Terry et d'autres, qui sont commissaires du gouvernement, s'en vont à Omaha et au fort Laramie pour conférer avec les Sioux et d'autres tribus indiennes.

St Louis, 4— Farine lourde à 6 37 et 13 50. Maïs très plat. Avoine ferme à 65. Provisions très languissantes. Porc 21 75. Jambons 19. Saindoux très actif à 13. Temps clair et froid.

Cincinnati, 4—Farine languissante X 10 50 à 11 75. Coton plat à 16 1|2. Porc 20 00. Bacon 13 à 14. Graisse lourde à 12 1|2. Beurre moins ferme de 24 à 25. Pommes de terre inactives à 2 80. Cochons inactif.
Thermomètre 43.

Mobile, 4—Coton inactif et en baisse. Midd. 16 1|2. Vendu 500 balles. Reçu en deux jours 2362 balles.
10 décès de fièvre jaune en deux jours.

Savannah, 4—Coton languissant. Vendu 705 balles à 17. Reçu 2300.

Augusta, 4—Coton plus actif et plus ferme à la clôture. Vendu 958 balles. Reçu 844.

Charleston, 4—Coton actif et irrégulier, sans changement dans les cotes. Vendu 1000 balles. Middling 17. Reçu 1500.

Raleigh, 4—Les nominations républicaines du comté pour la convention constitutionnelle sont James H. Harris, nègre; J. P. Andrews, le Dr Stoker Franklin Benton, et J. D. Williams, blancs.

Le gouverneur a désigné le 20 novembre, comme jour d'actions de grâces.

New York, 4—Argent très actif et le taux général pour prêt sur demande est 7 pour cent. Or plus ferme à la clôture. Change inactif de 9 1|2 à 9 5|8.

Gouvernement lourds et en baisse avec disposition toujours plus grande à vendre.

Buffalo, 4—Il y a eu un terrible coup de vent sur le lac; plusieurs navires ont échoué et le dommage est considérable. Deux hommes ont été emportés de la barque Marsh et se sont noyés.

Dépêches d'hier après midi.

LES ELECTIONS EN GEORGIE.

L'enregistrement à New York.

Londres, samedi—Un dîner d'adieu a été donné à Dickens.

Florence, samedi, minuit—Garibaldi est toujours à Monte Rotondo, et refuse de désarmer à moins que le cabinet italien ne soit changé.

Le roi d'Italie refuse la proposition faite par Napoléon de laisser aux Romains le règlement de la question romaine par un vote.

Copenhague, samedi—Le bruit court que les Etats-Unis ont acheté les îles danoises des Indes occidentales pour 14 millions en or.

Washington, 3—Kellog, le peintre américain, après 30 ans de séjour en Europe, a ouvert un atelier ici.

Décisions du Revenu. L'usage d'un alambic par les chimistes pour produire l'alcool les rend taxables comme distillateurs.

Une promesse négociable, faite, signée et délivrée à l'étranger, et payable à l'étranger, peut être négociée ici par endossement sans être sujette au timbre.

Une garantie endossée par un instrument, soit à l'époque où elle est faite, soit subséquemment, doit être timbrée comme une convention.

Un mémorandum ou instrument de paiements partiels non signé, endossé suivant l'usage, ne requiert pas de timbre.

L'assertion que les réductions inaugurées déjà dans le département de la guerre par Grant s'élèveront à cinq millions de piastres par an, a appelé l'attention sur les paiements faits au trésor pour le service du bureau de la guerre du 1er janvier dernier au 20 du mois dernier. En voici les chiffres: payé $25,000,000, prime $10,500,000, département du quartier maître, $36,024,000, département des subsistances $10,947,000, divers $267,810. Total 109 millions 807,000 piastres.

Galveston, 2—Pas de cas de fièvre jaune rapporté aujourd'hui à Galveston ou à Houston. Cinq décès le 31. Des rapports du quartier général disent qu'il n'y aura d'élection qu'après la réunion du Congrès. Le major Perry refuse de se laisser arrêter par procédure civile, suivant instructions. La barque Fortuna a débarqué aujourd'hui 227 émigrants venant d'Allemagne.

Charleston, 3—Un blanc a été arrêté hier matin près de cette ville par un comité de vigilance nègre. Ceux qui ont fait l'arrestation sont maintenant sous la garde de l'autorité militaire.

Columbus, 3—Le pénitencier de l'Ohio a été détruit par le feu, œuvre d'un incendiaire. Perte $75,000.

Richmond, 3—Le général Schofield a lancé un ordre convoquant la convention d'Etat, pour le 3 décembre, dans cette ville.

Un juri a été compté hier, avec beaucoup de peine, à la cour de circuit de Henrico, pour le procès de James Jeter Phillips, accusé du meurtre de sa femme à la ferme de Drinkhard, près de cette ville, en février dernier.

La Havane, 3—Arrivé le Cuba de la Nouvelle-Orléans.

Forteresse Monroe, 3 — D'après les retours arrivés au quartier général, on estime que 105,000 votes ont été donnés sur la question de la Convention, sur 180,000 enregistrés. Les rapports officiels peuvent à peine accuser une majorité pour une Convention. Les candidats de l'opposition ont été élus seulement dans la partie nord de l'Etat, où les blancs sont dans une large majorité. Dans les autres parties, les conservateurs n'ont pris aucune part à l'élection. Les candidats pour la Convention ont en de fortes majorités.

New York, 3 — L'enregistrement total dans la ville est de 128,000, comté King, 51,397. L'enregistrement dans la ville de New York avait donné, l'an dernier, 122,000 au lieu de 102,000, comme cela a été mandé hier par le télégraphe.

Washington, 4—Le général Howard écrit à Forney que sa première donnée sur la diminution de la population nègre était fondée sur des retours partiels des districts ruraux, sans égard pour le nombre immense de nègres qui se sont jetés dans les villes.

Une dépêche au World dit que des rapports alarmants sont adressés de toutes les parties du Sud au quartier général de Grant, sur les troubles causés par les nègres. Grant a ordonné aux commandants militaires de maintenir l'ordre à tout hasard.

On tâche d'obtenir le pardon du Dr Mudd à cause des services qu'il a rendus à Key West pendant le règne de la fièvre jaune.

John C. Braine, accusé de piraterie et de meurtre, pour avoir capturé le steamer Chesapeake pendant la guerre, était devant la Cour Suprême de Brooklyn, samedi, pour demander à être admis à caution. Braine a soutenu qu'il avait une commission de la marine confédérée. Mais il n'a pu la produire. L'affaire a été remise au 6 novembre.

L'enregistrement à Brooklyn a donné 54,000 votants, ce qui est une augmentation de 6200 sur le vote de l'année passée.

New York, 4—Fonds lourds et en baisse. Argent 7 0|0. Or 140 5|20, avec coupons 108 1|2. Farine en baisse de 20 cts. Blé et maïs en baisse également. Coton inactif à 18 1|8.

LES CAUSES DE MALAISE EN EUROPE.

Nous lisons dans la correspondance parisienne de M. F. Gaillardet:

Cependant la liberté sera une compensation d'autant plus nécessaire à la France qu'elle aura ces moins satisfaisants dans sa fierté à l'extérieur. Elle n'aura plus même, cette année, pour consolation, la prospérité et l'activité industrielle qui donnent le bien être à défaut de la gloire. Elle manque de cette compensation. Le prix du pain augmente et le travail diminue. Les capitaux, défiants de l'avenir, aiment mieux rester improductifs que de se hasarder dans des entreprises de longue haleine. L'hiver menace les classes ouvrières de dures épreuves que le gouvernement devra adoucir à tout prix.

La chambre de commerce de Rouen, justement préoccupée de cet état de choses et voulant en rechercher les causes, a adressé une circulaire aux diverses chambres de commerce de France et de l'étranger, pour savoir si le même malaise existe chez elles et quelles explications elles en donnent. La chambre de commerce de Liverpool a constaté, dans sa réponse, que le commerce et l'industrie éprouvaient en Angleterre les mêmes souffrances qu'en France, les grands centres de population réagissant naturellement les uns sur les autres, et elle a signalé comme causes générales: 1o la guerre d'Amérique, qui a suspendu, pendant plusieurs années, la fourniture du coton; 2o les droits élevés dont les Etats-Unis, cédant à de fausses idées de protection, ont frappé les marchandises importées d'Europe; 3o la désorganisation prolongée de l'industrie dans les Etats de l'Amérique, ci-devant confédérés; 4o l'état agité et incertain de l'Europe, les craintes de guerre rendues plus fortes par les énormes préparatifs militaires faits de tous côtés, en dépit des assurances pacifiques des gouvernements.

Vous voyez que l'Amérique occupe une grande place dans cette déposition de la chambre de Liverpool. Une dépêche télégraphique de New York annonçant avant hier, que M. McCulloch a découvert l'existence de 200,000 dollars de bons contrefaits, n'a pas contribué à rétablir la confiance dans les esprits, car on s'est rappelé que le secrétaire des finances niait, il y a peu de temps, l'existence de ces faux bons qu'il reconnaît aujourd'hui. Qui nous dit qu'il n'en découvrira pas d'autre dans quinze jours? Ces appréhensions ont fait fléchir notablement les cours des bons américains déjà ébranlés, sur les marchés européens par la croisade du gén. Butler et autres notabilités radicales du même acabit, pour inviter le gouvernement de Washington à racheter en papier les five-twenties qui peuvent être remboursées présentement. Les promoteurs de ce beau projet de répudiation déguisée cherchent à tenter les convoitises populaires par l'appât du gain qui résulterait de cet escompte, au prix actuel du papier-monnaie. Ce seraient, disent-ils, 120 millions de gagnés sur les 600 millions de nos bons placés en Europe. Mais ces 120 millions de bénéfice immoral, loin même qu'il ne serait pas illégal, seraient loin d'équivaloir à la perte que l'Amérique elle-même aurait à supporter sur son propre marché, par suite du discrédit dans lequel tomberaient toutes ses valeurs. On n'aurait plus de confiance en aucune d'elles, et la hâte que l'on mettrait à s'en défaire serait une cause de ruine pour tout le monde. Les peuples ne sont pas plus impunément voleurs que les individus, et la probité est pour eux la chose la plus profitable, quoiqu'en puissent dire MM. Butler et consorts.

Faits Divers.

Dans le Dictionnaire philosophique, Voltaire a placé le mot critique immédiatement après le mot "criminelle."

Est-ce un fait exprès?

"Nous entendons ici, dit Voltaire, cette critique née de l'envie, aussi ancienne que le genre humain."

On a vu chez les nations modernes qui cultivent les lettres, des gens qui se sont établis critiques de profession, comme on a créé des langueyeurs de porcs, pour examiner si ces animaux qu'on amène au marché ne sont pas malades. Les langueyeurs de la littérature ne trouvent aucun auteur bien sain; ils rendent compte deux ou trois fois par mois de toutes les maladies régnantes, des romans insipides dont l'Europe est inondée, des systèmes de physique nouveaux, des secrets pour faire mourir les punaises.

On peut les comparer aux crapauds qui passent pour sucer le venin de la terre, et pour le communiquer à ceux qui le touchent.

"Il y a vingt ans, un grand poète écrivait: "Dire qu'il n'y a ni travail, ni intelligence qui vous mette à l'abri de l'épigramme ou de l'injure!" Au contraire, plus vous êtes grand et plus vous êtes en butte aux attaques de tous les nains curieux qui grouillent dans les bas fonds de la publicité, et qui, se sentant condamnés à un éternel incognito, se donnent au moins le plaisir de vous jeter au visage leur poignée de boue anonyme...

Qu'est-ce donc, après tout, qu'un écrivain? C'est un homme qui met de l'encre sur du papier, comme un imprimeur, pour gagner de l'argent. S'il ne s'est pas fait marchand de bois ou filateur de coton, c'est que ses moyens naturels ou sa position sociale ne le lui permettaient pas!...

Les Aissaouas a Paris — On lit dans le Figaro:

J'appelle l'attention de ceux qui enlèvent avec leurs doigts les périls sociaux dont regorge Antony sur cet abominable spectacle des Aissaouas.

On sort écœuré, doutant des hommes, doutant de Dieu, de ce recoin de Paris où la civilisation, dans un instant d'oubli, a laissé pénétrer ces sauvages hideux.

Au son d'une musique de cannibales, deux ou trois nègres s'entraînent pour se rendre fous.

Le public attend impatiemment que la folie soit arrivée, mais on ne peut pas devenir fou comme cela tout de suite.

Quand les convulsionnaires sont assez montés, ils lèchent des pelles rougies, mâchent des charbons ardents, se passent des couteaux d'une joue à l'autre, avalent du verre brisé et déchirent à belles dents des serpents dont la tête est déjà mangée et dont la queue grouille encore sur le parquet......

C'est ignoble, cela ravale l'espèce humaine; si ces nègres sont des hommes, il faut les faire soigner, si ce ne sont pas des hommes, il faut les enfermer dans une cage au Jardin des Plantes.

Laissez avec les carnassiers de l'Afrique ces créatures en démence, et ne nous faites pas voir, à Paris, entre un temple protestant et une église catholique, des hommes qui ne sont pas nos frères.

— La Gazette de la Croix rapporte que la Société agricole de Hadersleben a envoyé un chien terre-neuve au ministre de l'agriculture de Prusse, en souvenir de sa récente visite à cette Société, et "comme un symbole de la fidélité et du dévouement du Sleswig-Nord à la Prusse."

La Gazette ajoute que le ministre a répondu à ce cadeau par l'envoi d'un "présent approprié".

Un journal se demande si ce présent ne serait pas, d'aventure, une muselière.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 4 novembre.

L'amélioration n'est que partielle sur le marché monétaire. Les ventes de coton ont fait du bien à certains égards, mais ailleurs on est tout aussi gêné qu'auparavant, et le papier de commerce ne négocie tout aussi difficilement qu'auparavant, même aux taux élevés dont nous avons déjà parlé. Cet état de choses ne cessera que quand les marchands de la campagne pourront se rendre ici et s'acquitter envers les marchands de la ville.

Les billets hypothécaires sont à 12 à 15 pour cent par an, mais la plupart des escomptes se font à 11 et 11 1|2.

L'or a ouvert à 141; il n'a pas tardé à tomber à 140 et, après s'être vendu à 139 1|2, a clos à 140. Les transactions embrassent $30,000, en deux sommes égales, à 139 1|2, $25,000, $8,000 et $10,000 à 139 3|4; $2,000 et $2,500 à 140; $2,000 et $3,000 à 140 1|4; $2,500 à 140 3|4; $1,500, de bonne heure, à 141. Dans l'argent, $900, en demi-piastres américaines, à 135 3|4 et $500 à 136. La baisse du change sur New York a arrêté la demande des piastres mexicaines; les prix de celles ci sont nominaux.

Le change étranger était encore abondant, mais les banques ont insisté sur les meilleures garanties, aussi le marché a-t-il manqué d'animation. 4,000 livres de cleur No 1 se sont vendues à 11 et 1,000 de première classe à 152 — Dans le change sur France, 25,000 francs, en commercial No 1, à 3.80, 40,000 à 3 77 1|2, 80,000 à 3 76 1|4 et 35,000 de banquiers à 3 72 1|2. Le sterling peut être coté à 149 à 151 le cleur No 1, 151 1|2 à 152 la première classe et 152 1|2 le change de banque, le change sur France, à 3.80 à 3.76 1|4 le commercial No 1 et 3.72 1|2 le change de banque.

Les offres de change américain ont excité la demande et la tendance à la baisse a continué. Une ou deux des banques ont exigé 1|4 à 3|8 d'escompte le change sur New York, mais toutes les autres ont répondu à la demande à 1|2. Les ventes de commercial embrassent $112,000 (15,000, 20,000, 20,000, 37,000 et 50,000) à 3|4 d'escompte, $111,000 (15,000, 16,000 et 50,000 à 7|8; $25,000 à 1; $15,000, à dix jours de vue, à 1 3|8; $10,000 à quinze jours, à 1 1|2. La demande n'a été que modérée pour les remises.

L'état du marché monétaire a mis fin aux ventes d'actions.

La demande de billets a été faible à 2 1|2 à 3, le matin, pour les petits billets, mais, à la clôture, les prix étaient de 3 à 3 1|4 et $800 en gros billets se sont vendues à 16 1|8. Ces derniers sont cotés à 16 à 16 1|2. Il ne s'est pas vendu de billets de l'Etat, ils sont nominaux à 34 à 35 d'escompte. Les billets de la banque de la Louisiane sont à 35 cents à la piastre.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE.
Lundi soir, 4 novembre 1867.

Coton—Les recherches ont été peu actives ce matin, à l'ouverture du marché et la demande a continué à languir pendant toute la journée. La difficulté qu'on éprouve en ce moment à négocier le papier, soit étranger soit américain a porté la plupart des acheteurs à rester en arrière pour attendre un changement favorable. En outre, l'approvisionnement offert a été modéré, mais comme il y a presque pas en de concurrence entre les acheteurs et que beaucoup de facteurs ont été désireux de vendre, le résultat a été une tendance à un relâchement de faiblesse. Dans ces circonstances les ventes ont embrassé 1500 balles dont 800 ont été prises par de six personnes. Les prix ont été plus faibles et ont avoir éprouvé d'altération cotable, sur quoi, nous reproduisons nos cotes antérieures, savoir: ordinaire, bon ordinaire, good ordinary 16 1|2 à 17 cts, low middling 17 1|2 à 18 et middling 18 à 19. Un peu de low middling que quelques autorités ont classé Liverpool middling a été vendu à 18 c.

ETAT DU COTON

Stock en mains au 1er sept 1867, balles		1525
Reçu aujourd'hui		[illegible]
précédemment		[illegible]
		4491
		6117
Expédié aujourd'hui	[illegible]	
précédemment	[illegible]	2047
Stock en mains		[illegible]

Sucre et Mélasse—Les arrivages depuis samedi dernier ont fourni 26 boucauts de sucre, 12 barils et 7 demi barils de mélasse, et la partie vendue est vendue, en grande partie, de la partie supérieure de la côte. Les approvisionnements de ces denrées de provenance louisianaise sont encore faibles, mais il n'y en a guère de disponibles pour acheter. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 15 boucauts de sucre jaune clarifié nouveau, à des conditions privées, centrifuge, 11 comprendre la 3|4 c la livre, 4 demi barils de prime à 75 c, 16 de prime à choix au gallon à 2|4 c et 7 demi barils à 85 c le gallon. Du fait de sucre et de mélasse de Cuba, les ventes ont embrassé 50 boucauts de mélasse terrée à 52 le gallon. Le chargement de 250 boucauts de mélasse de Cuba [illegible] a été vendu à [illegible] est du moins non terré. Ventes de sucre de Cuba en plusieurs à des époques de 250 caisses Nos 12 et 13 à 12 1|4 à 13 1|4 et de 150 caisses du No 20 à 14 1|4 à la livre.

Farine—Le marché est calme et les marques d'extra éprouvent quelques demandes pour la boulangerie et pour Cuba, mais autrement il n'y a pas eu d'animation dans cette branche. Les ventes d'hier embrassent 1950 barils, dont 1500 de superfine à 10 25, 100 de double extra à $11 50, 100 de triple à $12 50, 100 de choix aux conditions privées, 40 double de fin pour ceux qui veut, vant à $11, 100 à $11 50, 100 barils de choix à [illegible] 900 double extra à $11, 200 à $11 50, 10 de triple à $13 25, [illegible] à $11 50 et 100 de choix pour familles à $14 à $15.

Mais—Il n'y a que très peu de maïs sur le marché, mais la demande de l'article ne se fait que pour le placement et les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1200 sacs à $1 19 $1 50 et $1 70.

Avoine—Calme et en baisse. Vente de 298 sacs à des conditions privées et de 150 do à 89 cts le boisseau.

Son—La demande ne se fait que comme pour le placement et les prix de l'article ont haussé. Un lot de 100 sacs a été vendu à $2 30 les cent livres.

Foin—Il n'y a sur le marché que fort peu de foin nouveau de l'Ouest et l'article se vend en petits lots au commerce à $31 à $35 le tonneau. Le vieux foin commande $30 à $32 le tonneau. Les principales ventes, aujourd'hui en ont embrassé 150 balles de foin nouveau de l'Ouest à $31 et 10 à $35 le tonneau.

Porc—Extrêmement calme. Nous avons, cependant entendu parler, aujourd'hui, d'une vente de 100 barils de mess à — et nous cotons à $23 50 le baril. Détail à $25.

Bacon—Seulement des affaires en détail se font à 14 3|4 à 15 c la livre d'épaules, 18 3|4 à 19 cts pour les côtes désossées et 27 1|2 à 28 c pour les jambons de choix passés au sucre. Un lot de 5 barriques de côtes désossées s'est vendu à 19 cts la livre.

Saindoux—Il se fait quelques demandes de saindoux pour l'exportation et nous avons entendu parler de quelques ventes de prime en tierçons à 13 3|4 cts la livre et en barillet à 14 3|4 cts. Un lot de 50 barillets de choix, a rapporté 15 1|2 cts la livre. Le prime en tierçons est coté à 13 3|4 cts. Le prime en tierçons est coté à 13 3|4 cts. En détail 1|4 à 1 1|2 cts de plus.

Huile de charbon—L'approvisionnement d'huile en barils est faible et celui de l'article en caisses est rond. Il s'en fait une bonne demande à 65 à 67 1|2 c le gallon pour l'article en baril, et en caisses 71 cts.

Riz—Il n'y a sur le marché que quelques tierçons de riz de la Caroline. L'article est coté à 11 1|2 cts la livre. L'approvisionnement de riz de la Louisiane est ample pour la demande qui est limitée. Nous cotons l'inférieur à 6 1|4 à 7 c la livre, l'ordinaire 7 1|2 à 8 1|4 c, prime 8 3|4 à 9 1|2 c et la qualité de choix 9 3|4 à 10 1|2 cts.

Œufs—Les œufs se vendent au débarcadère à — à 30 c la douzaine, en caisse et en baril à $30.

Volaille—Les poules peuvent être cotées à $8 la douzaine, les oies $13 et les dindes $30.

Toile d'emballage de l'Inde—L'approvisionnement de l'article est rond et la demande pour le placement est bonne à 24 1|2 à 25 cts pour l'article en rouleaux et en balles 25 à 26 c la yarde.

Bœuf—Il n'y a d'offert qu'un faible assortiment de bœuf, mais la demande de l'article est limitée. Le mess de l'Ouest est tenu à $25 le baril.

Huile de graisse—L'article est rare et en demande à $1 12 1|2 à $1 15 le gal. d'huile pressée en été et $1 20 à $1 30 pour l'article pressé en automne et en hiver.

Huile de lin—Approvisionnement faible et demande modérée à $1 45 à $1 48. A cause d'une baisse dans le Nord, les prix ont baissé ici de 2 à 3 c le gallon.

Huile de graines de coton—L'approvisionnement de l'article est faible et la demande modérée à 95 c pour la raffinée et 70 cts le gal. d'huile crue.

Plumes—Il y a un fort approvisionnement de prime de l'Ouest et l'article est offert à 80 à 90 cts la livre. Comme la saison est déjà avancée, la demande de l'article est considérable.

Perches pour cercles—Les lots ronds sont cotés $100 le millier celle pour cercles de boucauts et pour barils $30. Les perches pour boucauts se vendent en détail $115 et pour baril $35 le baril.

Whisky—Il y a en mains un fort stock de whisky de l'Ouest mais l'article n'éprouve que peu ou point de demandes. Cette qualité peut être cotée à 30 à 37 1|2 cts le gallon, sous les clés, selon la preuve. L'approvisionnement de whisky de la Louisiane est faible et la demande bonne à 25 à 30 c, sous les clés.

Clous—Le stock de clous américains est fort et la demande bonne, le 4 à 60 sont cotés à $6 10 à $6 25 le barillet.

Café—L'approvisionnement de l'article est rond, la demande est limitée et se fait en grande partie pour le commerce de la ville. Nous cotons le commun 23 c la livre et le prime 25 3|4 à 26 cts la livre.

Laine—Il y a un fort approvisionnement de laine pleine de glouterons, mais la qualité n'éprouve pas de demandes. Les grades plus élevés sont rares et en bonne demande. Nous cotons la laine pleine de glouterons 9 à 11 cts la livre, la lavée 27 à 30 c, la native de la Louisiane 15 à 17 c, celle du Texas 14 à 14 3|4 mérino 18 à 22 et 22 à 25 25 pour 3|4 à 7|8 mérino.

Sel—N'éprouve qu'une demande modérée à $2 30 à $2 40 le sac pour le gros pris en magasin et $2 15 pour la qualité à prendre en entrepôt, $2 45 à $2 50 pour le fin pris en magasin et en entrepôt $2 30.

Dréche—Fort approvisionnement et demande modérée à $1 75 à $1 90 la bonne qualité de l'Ouest.

Peaux—L'approvisionnement de peaux est faible, la demande bonne et l'article ferme à 10 c la livre de peau salée provenant des abattoirs de la ville et 15 à 17 pour les peaux provenant de la campagne. Celles préparées au Texas 18 à 19 cts la livre. Il n'y a pas de peaux sèches du Mexique sur le marché.

Poisson—L'approvisionnement de poisson est faible et la demande bonne. Nous cotons le maquereau No 1 $23 — à — le baril, le No 2 $18 à —, le No 3 $14, la morue en tambour 8 cts la livre, en caisses $1 75 la caisse.

Goudron—L'approvisionnement de goudron est rond et la demande de l'article est bonne à $6 le baril.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 5 novembre 1867.

Arrivé hier, 188 bœufs du Texas, 95 cochons, 186 moutons, 22 vaches à lait.

Vendus—437 bœufs du Texas, 50 veaux et veaux d'un an, 125 cochons, 13 vaches à lait.

A vendre—883 bœufs du Texas, 884 veaux et veaux d'un an, 216 cochons, 636 moutons et 32 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par liv. net,		—	9 à 10 —
do	do	2me qualité,	do	7 à 8 —
Bœufs du Texas, 1re qualité, par tête		40 — à 50 —
do	do	2me qualité, par tête	25 — à 35 —
do	do	3me qualité, par tête	15 — à 21 —
Cochons par liv., of		— 10 à — 11
Moutons 1ère qualité par tête		4 00 à 6 00
do	2me do	do	2 50 à 3 50
do	3me do	do	1 50 à 2 00
Vaches du Texas, avec veaux, par tête		— $ —
Vaches à lait, de choix, par tête		— à 100 00
do	de 2e qualité, par tête	50 — à 80 00
Veaux de lait par tête		10 — à 14 00
Veaux d'un an, par tête		10 — à 17 00
Chèvres par tête		1 50 à 4 00

Décédé, dimanche 3 novembre, à 8 heures du matin, à sa résidence, près des Casernes des Etats Unis, ALEXANDRE LESSEPS, à l'âge de 71 ans.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, mercredi 6 novembre 1867, à 7 heures du matin, à l'église St Vincent de Paul pour le repos de l'âme de feu JULES BOULOY. Les parents, amis et connaissances de la famille Auguste Villermin sont priés d'y assister.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, jeudi 7 novembre 1867 à 7 heures et demie du matin, à la Cathédrale St-Louis, pour le repos de l'âme de feu ARNAUD COURTADE. Ses amis et connaissances ainsi que les familles J. J. Gautier et Sicard sont priés d'y assister, sans autre invitation.—De la part de sa veuve. 5nov—1t

Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
Cabinet et domicile No 14, rue Dauphine, entre [illegible] de Canal près de Lopez.
Extraction de dents sans souffrance, au moyen de gaz hilarant (protoxide d'azote). [illegible]

Société Belge.
La Société Belge d'Assistance Mutuelle, fondée [illegible] 1857 [illegible] des résidents belges de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Le Dr J. MARINGER
Rétabli de sa [illegible], reprend ses [illegible] professionnelles. [illegible] rue Poydras [illegible]

E. L. E. BONNET,
62 rue de Chartres (au premier),
[illegible]
MODES ET NOUVEAUTES
[illegible]

Pension et Chambres garnies.
Quelques [illegible] chambres [illegible] Mme LAMON [illegible]

Demande d'Emploi.
Un jeune homme [illegible]

Demande.
On désire trouver [illegible] plastres [illegible]

Divers.
50 BARRIQUES VIN de Bordeaux [illegible]
[illegible] OSCAR REBER & CO. [illegible]

Chien perdu.
PERDU [illegible]

A. SORRÉ,
57, RUE DE CHARTRES, N.-O.
12 Rue Paradis-Poissonnière, Paris
Haute Nouveauté de Paris,
GARNITURES
Et Articles de Fantaisie.
M. A. SORRÉ [illegible]
A. SORRÉ.

Chapeaux! Chapeaux!
J. J. ALBERT,
13 ... RUE DE LA VIEILLE-LEVEE ... 13
Aux marchands de la ville et de la campagne.
[illegible]
3nov—2m—PP.

Magasin de Modes et de Confections, etc.
Mme Washington,
RUE DU CANAL No. 145, NLLE ORLEANS.
(Au-dessus du magasin de variétés de P. Runkel.)
Mme WASHINGTON rappelle à ses amies et aux dames [illegible] Magasin de Modes [illegible] Robes et de Manteaux, [illegible]
Le travail est garanti. Mme Washington vend des patrons en papier pour dames et enfants [illegible]
5nov—1m

Mme THIERRY,
COIN BAYOU ET DERBIGNY,
Invite le public à venir examiner son assortiment de fleurs, tels que DAHLIAS, CAMELIAS, &c. [illegible] coin Canal et Carondelet [illegible] commandes pour Bouquets de mariage et de soirées, couquets pour tombeaux et autres [illegible] prix très réduits. 22 oct—3m

Confiserie des Remparts.
LUNCH! LUNCH! LUNCH!
Le soussigné annonce à ses amis et au public qu'à partir du 19 novembre, il aura une table de Lunch jusqu'à la sortie des Théatres.
MAX NIHOUL.
Au coin des rues Remparts et Bienville.
Les commandes pour soirées, dîners, &c. sont remplies promptement et avec soin.

A LOUER,
A partir du 1er janvier 1868, une habitation [illegible] dans la paroisse St Jean Baptiste, rive gauche, à environ 44 milles de la Nlle-Orléans [illegible]
S'adresser rue St Louis No 69.
11 oct—4t

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1867.
La Société commerciale MARTINEZ & PALACIO est dissoute, aujourd'hui, d'un commun accord. Notre Sieur A. PALACIO est chargé de la liquidation et continuera le même genre d'affaires pour son propre compte.
Nous remercions nos amis et les prions de continuer leur bienveillant patronage à M. Palacio.
FRANCISCO PIZARRO MARTINEZ,
ANTONIO PALACIO.

Nouvelle-Orléans, 30 octobre 1867.
A. PALACIO a l'honneur d'annoncer à ses amis qu'il continuera le même genre d'affaires que MM. Martinez & Palacio.
30 oct—1m ANTONIO PALACIO.

Magasin à vendre
POUR CAUSE DE DÉPART.
PARTANT pour la France, j'offre de vendre, de gré à gré, mon magasin de librairie et d'articles de variétés.
Et en attendant que je reçoive des propositions acceptables, je vendrai, à partir de ce jour, toutes les marchandises que j'ai en magasin, à des PRIX EXCESSIVEMENT REDUITS.
A. BALU,
3 sept—2m 50, rue de Chartres.

LOUIS H. PILIE. THOMAS MURRAY
PILIÉ & MURRAY,
ARCHITECTES, ARPENTEURS ET ENTREPRENEURS,
au coin des rues Remparts et Erato.
Bureau: au No 12 du Merchant's Exchange, rue Royale, au second, Nlle-Orléans.
Ils exécutent promptement et d'une manière satisfaisante, les travaux aux places, les réparations et tout ce qui se rattache à leur profession. 1er nov—1m

Cigares de la Havane.
J. OUMA a l'honneur d'annoncer à ses nombreux amis et au public en général qu'il a transporté son magasin de cigares du No 34 de la rue St-Charles au No 155 de la rue de la Commune, entre les rues St Charles et Carondelet, où il offre à vendre 150,000 cigares de la Havane, des marques de premier choix en gros et en détail, à des prix très modérés.
Il a encore quelques milliers des célèbres cigares de la Havane à dix cents. 1er nov—8f

POUR LE HAVRE.
Le brick américain "LIZZIE M. MERRILL", de 1ère classe, capitaine Ulmer, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 300 balles de coton, s'adresser à
W. & BUDDE-DORFF,
Rue de la Commune, No 175,
ou à G. W. HYNSON & CO.
1er nov Rue du Camp, No 82.

NOUVEAUTES D'HIVER.
E. GIQUEL,
126 .... RUE DU CANAL 126
OFFRIRA à partir de lundi 4 courant, à très bas prix, son magnifique assortiment d'articles Nouveautés, venant d'être reçu par les steamers Allee, Gladiator, Alhambra et Bavaria. Tous ces articles, choisis par lui, dans les premières fabriques d'Europe, ne laissent rien à désirer comme choix et prix.
MERINOS et Cachemires toutes couleurs,
MOUSSELINES de laine
POPELINES unies et imprimées,
TOILE DE CHEVRES et Lustres,
FLANELLES et TARTANS fantaisies,
DAMAS et Indiennes à rideaux,
SOIERIES unies et fantaisie,
RIDEAUX Bobinet et Mousseline brodés,
COLS Cluny, Valenciennes et point appliqué,
COLS toile et Point d'Angou,
OMBRELLES et en Cas,
CHALES Cachemires français,
COURTEPOINTES et Couvertures à lits,
DRAPS et Casimirs,
JUPONS brodés, Percales et Jaconas,
GANTS de peau, de laine et de soie,
JUPONS Balmoral et en tricot,
BAS fil et laine pour femmes et enfants,
BAS [illegible]
CHEMISES de toile pour femmes et enfants,
CHEMISES [illegible] hommes et garçons,
CHAUSSETTES laine, mérinos, coton pour hommes et enfants,
MOUCHOIRS batiste unis, brodés et à vignette,
DENTELLES et Entredeux Valenciennes,
CONFECTIONS soie, et drap, pour dames et enfants,
CHALES laine depuis $1.50 jusqu'à $8.00,
PARFUMERIES, Brosses à dents et à tête, etc, etc.
ARTICLES DE DEUIL
Un grand assortiment etc. etc.
—De New-York—
[illegible]
—ATTENTION—
[illegible]
E. GIQUEL,
Rue du Canal, No 126.

CHEVEUX POUR DAMES
BROSSERIE, PEIGNES
ET
ARTICLES DE TOILETTE.
FELIX SARON,
14 ....Rue Baronne, près Canal........ 14
[illegible]
NOUVELLES COIFFURES EN CHEVEUX,
CHOIX DE BIJOUTERIE EN JAIS,
PEIGNES EN IVOIRE ET ECAILLE,
BOITES A OUVRAGE
[illegible] PARFUMERIES FRANÇAISES
LES MEILLEURS CORSETS FRANÇAIS.
[illegible]
FELIX SARON.

COMMISSION. IMPORTATION.
L. H. RICHARD,
[illegible] Nouvelle-Orléans,
96, Rue du Faubourg Poissonnière, Paris.
GRAND ASSORTIMENT D'ARTICLES DE SAISON
[illegible]

Lainages à 25 pour cent de perte.
Articles de Deuil,
[illegible]
DEVANTS DE CHEMISES,
[illegible]
EN GROS SEULEMENT.
[illegible]
Commissions [illegible]

2000 Fusils. ---- 2000 Fusils.
200 [illegible]
TAYLOR & CHURCHILL.
[illegible]

J. B. C. VALADIER,
DOCTEUR EN MÉDECINE,
[illegible]
120 rue St-Louis.
[illegible]

Avis.
L'ancienne pharmacie d'ESTOUVILLE, située [illegible]
A. H. DUFILHO.

ANCIENNE PHARMACIE F. GAUDOZ.
Encoignure des rues d'Orléans et Bourbon.
F. CLAVEL, PHARMACIEN.
FAIT savoir à messieurs les médecins et au public en général qu'il vient de rouvrir la dite pharmacie, au coin des rues d'Orléans et Bourbon et qu'il a organisé un service de manière à répondre de jour comme de nuit aux besoins du public.
Les médicaments seront toujours de premier choix et les prix modérés.
Assortiment complet de médicaments patentés français anglais et américains.
Liqueur hygiénique de Raspail. 29 oct—1m

Argent à prêter sur hypothèque.
S'ADRESSER au No 158 de la rue de la Commune [illegible]
F. A. DUCROS.

Avis.
ETANT sur le point de partir pour France, et ayant vendu le contenu de mon magasin de coutellerie, situé au No 21 rue Royale, à M. Leon Voiturt, j'ai l'honneur de le recommander à mes nombreux amis et au public en général, comme ouvrier supérieur, ayant travaillé pour moi pendant six ans. Remerciant mes clients et le public de leur bon patronage, je sollicite la continuation de leurs faveurs pour mon successeur.
19 oct—1m A. H. DUFILHO.

Fromages.
100 Fromages Roquefort,
75 Camembert,
25 caisses (tête de maure (nouvelles)
10 pâte et pâte de goyave,
25 barils à — de Bass.
En débarquement et à vendre par
J. B. SOLARI,
3nov—3f coin Royale et St Louis

Demande de pension dans une famille française.
UN jeune Américain que ses occupations retiennent au dehors jusqu'à une heure avancée de la nuit, désire prendre pension et avoir une chambre dans une famille française, dans le but d'apprendre le français. Il ne parle pas la langue. S'adresser aux Editeurs de "l'Abeille". La maison doit être à une assez petite distance des rues Camp et Gravier. S'adresser à B, bureau de "l'Abeille", dire où la maison est située et faire savoir les conditions. 31 oct

Photographie---Au Public.
LE 19 octobre 1867, à une réunion de la Société de Photographes de la Nouvelle-Orléans, [illegible]

Prix des galeries de premier ordre:

Cartes, première émission, douzaine			$5 00
do	do	demi-douzaine	4 00
do	duplicata, douzaine		4 00
do	do	demi-douzaine	3 00
Plaque entière, première, chaque			5 00
do	do	duplicata,	do	3 00
11 par 14, première,	do		10 00
do	duplicata,	do	4 00

WM. GUAY, rue du Camp No 75,
B. & G. MOSES, coin Camp et Canal,
S. MOSES & SON, rue du Camp, 46, coin Gravier,
W. W. WASHBURN, rue du Canal, 113,
S. ANDERSON, rue du Camp, 61,
J. A. SHELDON, rue du Canal, 101,
THEO. LILIENTHAL, rue Poydras, 131,
SWYMMER & LEESON, rue du Canal, 129.

Prix des galeries de second ordre:

Cartes, première émission, douzaine			$4 00
do	do	demi-douzaine	3 00
do	duplicata, douzaine		3 00
do	do	demi-douzaine	2 50
Plaque entière, première, chaque			4 00
do	do	duplicata,	do	1 50
11 par 14, première,	do		9 00
do	duplicata,	do	3 00

WM. H. LEESON, rue Poydras, 167,
J. W. PETTY, rue Poydras, 135,
THOS. R. SCOGGINS, rue Poydras, 181½,
P. S. ANDERSON, rue Poydras, 157,
A. CONSTANT, rue de l'Hôpital, 21,
A. ROTH, rue Victoire, 396. 27 oct—nov3,10,17

Dr BERJOT.
LE DOCTEUR BERJOT a l'honneur d'informer sa clientèle et les membres de la Société Française de Toulouse District, qu'il a transféré son office et sa résidence rue Royale 195, entre Dumaine et Ste Anne.
CONSULTATIONS—En français, anglais et espagnol, de midi à 2 heures. 5oct—1m

Changement de Magasin.
LA maison J. J. FOUCHER, Agent, a transporté son magasin du No. 44, rue Royale, au No. 68 de la même rue, entre Bienville et Conti, en face de la Banque de la Louisiane.
2 nov—1m J. J. FOUCHER, Agent.

HAUTE NOUVEAUTE.
Garnitures et Articles de fantaisie.
GUÉBLÉ & NIPPERT,
137 .... RUE DU CANAL 137
(MAISONS TOURO)
Ont l'honneur d'annoncer [illegible] nouveautés de Paris, entre autres:
LE MAGNIFIQUE CHOIX DE
Confections pour Dames
en Soie, en Drap et en Cachemire.
Toutes de la dernière nouveauté et à très bas prix
600 douzaines Gants de peau
Pour Dames et Messieurs.
Véritables gants Jouvin & Cie, [illegible]
Excellents gants pour dames à [illegible]
Gants de peau pour fillettes et enfants à [illegible]
Garnitures satin, soie et jais,
Garnitures FOLIE, bourre et satin,
Boutons satin et autres nouveaux genres,
Ceintures Folie perlées,
Rubans Pompadour et [illegible]
DENTELLES ET BRODERIES
Grand choix de Bijouterie jais,
Bijouterie [illegible]
PARURES ET VOILES DE MARIÉES A [illegible]
Les meilleurs Corsets Français!
[illegible]
MANTEAUX D'ENFANT PIQUE ET CASHMIRE &
Articles pour Messieurs:
[illegible]
Nécessaires à Sac de voyage [illegible]
L'assortiment le plus complet de la ville
de Parfumeries Françaises.
[illegible]
GUEBLÉ & NIPPERT,
[illegible] 137 rue du Canal.

A. C. TREMOULET,
AGENCE GENERALE
No. 95, Rue Vieille Levée, Nlle-Orléans.
[illegible]

A vendre pour cause de maladie.
UN MAGASIN DE MODES, [illegible]
S'adresser rue Royale No 1[illegible]

T. E. MOORE,
Poseur d'installations de Gaz, et Plombier
51—RUE BARONNE—51
[illegible]

LIQUIDATION. LIQUIDATION.
JOUETS. JOUETS. JOUETS
ARTICLES DE FANTAISIE
PROSPER REBER,
22 .... Rue de Chartres 22
[illegible]
PROSPER REBER.

Manufacture d'Habillements
DE
C. LAZARD,
195, Encoignure Ste-Anne et Vieille-Levée
[illegible]
C. LAZARD.

AVANCES libérales [illegible] sur COTON et autres produits, à nos [illegible]
Hambourg,
Hâvre,
Liverpool.
Bordeaux,
Boston,
New York, &c.
OSCAR REBER & CO.
[illegible]

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
[illegible] RUE DU CANAL [illegible]
[illegible]

J. A. De HART,
DENTISTE.
17 .... Dauphine 17
29 nov—1m Près Canal.

PLUS DE MAUX DE DENTS
E. RABASSE,
Chirurgien-Dentiste.
Vient d'ouvrir son office à l'angle des rues St Pierre et Royale
ENTRÉE PAR LA RUE ST-PIERRE.
Il extrait les dents sans douleur.—Heures de consultations de 9 h. a. m. à 5 h. p. m. 17 mai

Changement de Local.
PIAGGIO FRÈRES ont transporté leur magasin des Nos 62 et 64 de la rue Vieille Levée, au No 9 de la rue Toulouse

LE Dr. BORDE,
DE retour en cette ville, offre ses services au public.
Rue de la Douane 130, entre Bourbon et Dauphine.
Consultations de 4 h. à 6 h. P. M.
16 oct—1m.

A LOUER,
Cette belle maison de résidence située rue St-Louis, No. 72, entre Royale et Bourbon. Pour les conditions, s'adresser au bureau de J. Drouet, notaire, Passage de la Bourse, No 113, entre St-Louis et Conti.

A LOUER,
La belle et spacieuse MAISON No. 69, rue Royale, ayant l'avantage d'une grande cour. S'adresser à côté, chez M. François Meunier.
31 oct—

Maison à louer.
La maison basse, en briques, No. 90, rue Bourgogne, entre St Louis et Conti, avec cinq chambres spacieuses, une grande galerie fermée, deux grands cabinets et une cuisine, [illegible] à la grocerie, au coin de St Louis et Bourgogne.
S'adresser à L. E. COUVERTIE, [illegible] Passage de la Bourse

Maisons et Magasin à louer.
[illegible] MAGASIN [illegible]
No 199 de la rue Bourgogne entre les rues Dumaine et Ste-Anne — RESIDENCE de famille agréable, [illegible]
No 189 de la rue des Remparts, entre les rues Ste-Anne et Dumaine — Une RESIDENCE basse pour famille [illegible]
R. O'CONNELL,
29 oct—5f Rue de Chartres No 37

A Louer
Le magasin No 17, rue St-Louis, entre Chartres et Vieille-Levée. S'adresser à QUEYROUZE & BOIS au Blue Stores, encoignure Bienville et Vieille-Levée.

AVIS
L'HOTEL ST-CHARLES a été mis à neuf dans le courant de cette été, [illegible]
O. E. HALL.

A louer ou à vendre,
UN magasin avec installation complète et en très bon état situé sur la Vieille Levée, près du marché Français faisant de très bonnes affaires, à vendre ou à louer pour cause de santé. Conditions libérales. S'adresser au bureau de l'Abeille. 25 oct—1m

A LOUER,
La grande salle de bal connue sous le nom de BAL DU GLOBE, [illegible]
Pour les conditions, s'adresser au No 11, rue Jefferson, entre Chartres et Vieille-Levée.
26 oct—1m

A louer.
Un beau et vaste magasin situé rue de Chartres, Nos 99 et 101. Le haut de ce magasin est très convenable pour une grande famille, ou une pension. Possession en pourra être donnée le 1er novembre prochain. S'adresser à J. B. St. AMAND,
158 rue Commune, ou à l'encoignure des rues Calliope et Remparts, au Star Planing Mill. 9 oct—1m

BOIS DE CONSTRUCTION
GEORGE MERZ,
Moulin à raboter et chantier de bois de construction.
Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin,
DU Bois préparé et brut, des châssis des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.
Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

VIN DE CHAMPAGNE
De la célèbre marque de Charles Heidsieck & Co., à Reims.
LE soussigné a été nommé seul agent pour l'importation de ce vin célèbre.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude aux termes les plus favorables.
AUGUSTE COUTURIÉ,
5 nov—1m No 37, rue Vieille-Levée.

Tirage de la Loterie de l'Etat du Kentucky
POUR LE 4 NOVEMBRE — CLASSE [illegible]
Plan de Police
[illegible]
Marchand [illegible] HOWARD.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. [illegible]

LOTERIE.
LOTERIE DE L'ETAT DE LA GEORGIE
"L'Asile des Orphelins de Macon."
[illegible] CHECKS.
Atlanta, Géo.
GRAND PLAN.
[illegible]
Classe Extra C.
[illegible] ASILE DES ORPHELINS DE MACON [illegible]
ATLANTA, GEO.
Le mercredi, 6 novembre 1867.
GRAND PLAN
[illegible]
$50,000 en lots, pour une piastre le billet.
Un paquet de dix billets peut gagner 30 mille piastres.
Tous les susdits lots seront tirés.
[illegible]
Grand Plan supplémentaire pour 1867.
[illegible]
A 4 billets de numéro.
Ou 3 billets de numéro.
Ou 2 billets de numéro.
Ou 1 billet de numéro
[illegible]
DAVE G. JOHNSTON.
[illegible]

J. HIMBERT,
REMERCIE ses amis et le public du patronage [illegible]
[illegible] Aux Prix les plus réduits

Chaudières à Sucre.
[illegible]
M. A. de LIZARDI
[illegible]

HOTELS, RESTAURANTS, etc
L'Hôtel d'Orléans,
Rue de Chartres, entre St Louis et Toulouse,
[illegible] jeudi 31 octobre
UN RESTAURANT
[illegible]

Restaurant des amis.
[illegible] Restaurant des Amis à Mesmer [illegible]

LA DOMINICA.
Confiserie, Pâtisserie, Glaces et Sorbets.
LUNCH ET REPAS SUR COMMANDES
NOCES
Angle Canal et Bourgogne.
[illegible] ANTINEL

RESTAURANT FRANÇAIS,
32 .... RUE ROYALE 32
Tenu par Philippe Forget,
Successeur de GALPIN
[illegible]
PH. FORGET

RESTAURANT COSMOPOLITE
LOUIS CHAPLAIN.
No 11 Rue Royale [illegible]
[illegible]

INJECTIONS ET PILULES
DE
Dr. RICORD.
Pour la guérison de [illegible]
A. GAUDOZ, Pharmacien
25 août

TRAITEMENT
DES MALADIES SECRÈTES
ET
DE LA PEAU.
Syphilis, Gonorrhée, [illegible] Dartres, Eczema [illegible]
E. GAUDOZ,
Pharmacien [illegible]
23 août

ENTREPOT DE TAPIS [illegible] Chartres.
A. BROUSSEAU & CO.
Importateurs, offrent à bas Prix:
TAPIS [illegible]
NATTES—[illegible]
STORES—[illegible]
TAPIS DE TABLE [illegible]
RIDEAUX—[illegible]
COUVERTURES DE MEUBLES—[illegible]
CORNICHES, [illegible] 29 sept

Docteur A. Landry,
De la Faculté de Médecine de Paris,
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
TRAITEMENT HOMŒOPATHIQUE DES MALADIES AIGUES ET CHRONIQUES.
Consultations de 1 à 3 heures.
12 août—3m

Champagne! Sparkling Moselle!
CHAMPAGNE carte blanche de Bouché Fils & Co, Mareuil.
Sparkling Moselle de Burgeff & Co, Hochheim, deux marques célèbres en France et aux Etats Unis.
A vendre par PAUL ABOUF & CO.,
Mai—6m Seuls agents, 30 rue Toulouse.

ABSINTHE SUISSE
d'Edouard Pernod, Neuchâtel.
L'IMPORTATION de cet article en colis de moins de trente gallons étant maintenant prohibée, le soussigné a conclu des arrangements qui lui permettent de recevoir directement un ample approvisionnement de ce célèbre article en futaille. Il le cèdera par lot au commerce par caisse en lots à la convenance d'acheteurs.
G. W. DUNBAR & SON
Rue St Louis No [illegible]
N. B.—La maison est seule responsable de [illegible]

Propositions pour la construction des Levées.

Bureau des Commissaires de Levées de l'Etat de la Louisiane.

Nlle Orléans, 21 octobre 1867.

DES PROPOSITIONS CACHETÉES seront reçues au bureau du Board au Mechanics' Institute à la Nlle Orléans jusqu'au 5 novembre prochain, à midi, [illegible]

LA GRANDE LEVÉE, dans la Paroisse Pointe Coupée.

[illegible]

LEVÉE SAVAGE, dans la Paroisse Carroll.

[illegible]

LEVÉE HAWES HARRIS, dans la Paroisse Carroll.

[illegible]

LEVÉE BASS, dans la Paroisse Carroll.

[illegible]

TRAVAUX

[illegible]

PAIEMENT

[illegible]

Par ordre du Board des Commissaires de Levées.
N. C. SNETHEN,
25 oct—5 nov. secrétaire pro. tem.

ENTREPOT DE TABACS DU SUD,
S. FUNK,
MARCHAND EN GROS
de Tabac en feuilles, à chiquer et à fumer et de Cigares.
47 .... Rue Gravier 47
au coin de la rue Nouvelle-Levée
27 avril 67—1an et 147 rue Water, New York.

BROOKS, MACDONALD & Co
Facteurs de coton et Commissionnaires.
RUE CARONDELET, No 26,
Nouvelle-Orléans,
JAMES M. BROOKS, LE H. LEGAY, HUGH MACDONALD
Avril—6mois

ST. LEON DESTEZ,
COURTIER,
66 .... RUE TOULOUSE 66
Entre Royale et Bourbon.
Vente et achat de propriétés. Donnera également tous ses soins et attention à la location des maisons et magasins.
4 jan—1m